

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

GAZETTE DES CAMPAGNES

Journal du Cultivateur et du Colon.

ABONNEMENT :

3s. 9d., payable invariablement
d'avance.
On ne s'abonne pas pour moins
de six mois.

Si la guerre est la dernière raison des
peuples, l'agriculture doit en être la pre-
mière.



ANNONCES :

1^{re} insertion, 8 cts. la ligne
2^{me} " etc., 2 cts. "
Pour annonces à long terme,
conditions libérales.

Emprisonnez-vous du sol, si nous vou-
lons conserver notre nationalité.

PARAISANT TOUS LES QUINZE JOURS.

CAUSERIE AGRICOLE.

Des ensemencements.

PROFONDEUR DES SEMENCES.

Quand on songe au grand nombre de semences que produisent les plantes des champs, les arbres des forêts, on est étonné de la petite quantité de végétaux qui croissent spontanément sur la terre. Mais l'étonnement cesse, lorsqu'on voit que la plupart de ces semences, abandonnées au hasard, n'ont pas été placées dans des conditions indispensables à la germination. La principale de ces conditions, c'est d'être recouverte d'une couche de terre suffisante. Les phénomènes qui accompagnent la germination dans ses phases diverses ne s'accomplissent qu'imparfaitement lorsque la graine n'est pas couverte et est exposée à l'influence de la lumière. Il faut donc que la semence soit dans la plus complète obscurité. Mais, d'un autre côté, la présence du gaz oxygène est indispensable pour que le germe se développe ; il faut donc que la couche de terre qui recouvre la semence soit assez peu épaisse pour ne pas empêcher l'oxygène de l'air d'arriver à la graine.

La profondeur qu'il faut donner à la semence n'est point absolue ; elle varie avec la nature du sol, l'époque de la semence et la grosseur de la semence. Plus la graine est grosse, plus elle veut être enterrée profondément. Plus le sol est dur et argileux, moins il faut enterrer la graine profondément, et la raison est celle que nous avons donnée tout-à-l'heure. L'argile, comme on le voit, est une terre tenace, qui se laisse difficilement pénétrer par les influences extérieures, et si la graine qu'on y dépose y est enterrée par une couche tant soit peu épaisse, elle sera privée de ces influences bienfaisantes, lèvera lentement, ou ne lèvera pas du tout. De plus, cette terre par sa tenacité offre également, à la sortie de la jeune plante, des obstacles qu'elle ne peut souvent surmonter :

Il est certaines terres qui sont sujettes au déchaussement ; pour celles-là, on enterre la semence à une assez grande profondeur, afin que les racines fortement implantées dans le sol ne puissent être soulevées par le gonflement du terrain.

Nous allons indiquer ici les diverses profondeurs auxquelles il convient d'enterrer la semence des principales plantes agricoles. Il est reconnu, en général, qu'aucune graine ne germe ensemencée à plus de 5 à 6 pouces.

L'orge et l'avoine veulent une couverture de 2 pouces à 2½ pouces d'épaisseur.

Le blé, les vesces, les lentilles, les betteraves, les pois et le seigle de 1 à 2 pouces.

Le blé-d'inde, les fèves 1½ pouce.

Les autres graines oléagineuses, le lin, le chanvre, etc. ½ pouce.

Les navets et les carottes ½ pouce au plus.

Enfin les semences des prairies artificielles, du mil, du trèfle, etc., demandent à peine à être recouvertes, et le plus léger hersage leur suffit :

QUANTITÉ DES SEMENCES À EMPLOYER.

Si toutes les graines que l'on sème à la terre germaient et donnaient naissance à une plante bien développée, il est certain que la quantité de graines que l'on emploie ordinairement serait trop forte. Mais, quelque soin que l'on ait pris pour choisir la semence, il y a toujours une petite partie qui a perdu la faculté de germer ; quelque précaution que l'on ait prise à préparer le terrain, il y a toujours une certaine quantité de graines qui ne sont pas enterrées à la profondeur convenable. De plus, les insectes en détruisent souvent une bonne partie.

Ceux qui n'ont pas calculé toutes ces causes de diminution peuvent bien soutenir qu'on répand trop de semence, si on s'en rapporte aux exemples étonnants de la fécondité de la plupart des végétaux cultivés ; ainsi, un jardinier anglais, en semant un

seul grain de bié, en obtint plusieurs milliers. Mais combien de cultivateurs se sont repentis d'avoir mis en pratique les conseils des hommes qui ne raisonnaient que d'après des essais tentés dans un sol de premier choix.

Ici, nous ferons seulement observer que la quantité de semence doit être diminuée dans une terre riche, parceque dans cette circonstance, certaines plantes ont beaucoup de disposition à produire des talles ou pousses latérales, et que d'autres y acquièrent de grandes dimensions; et alors, leur développement, si la semence était trop forte, serait contrarié par le trop grand nombre des plantes qui se trouveraient agglomérées sur un même point. Au lieu de donner des produits plus abondants, une semaille épaisse n'aurait, dans ce cas, d'autre résultat que d'empêcher la libre circulation de l'air, d'intercepter la lumière et enfin d'étioler la plus grande partie des végétaux.

Généralement parlant, les grains enfouis le printemps veulent être semés plus drus que ceux enfouis l'automne. Le bié d'automne, par exemple, a le temps de taller avant les gelées ou aussitôt qu'ont disparu les froids de l'hiver; au lieu que celui du printemps, est à peine germé que les pluies douces de la saison et le soleil, concourent à donner à la végétation une grande activité; les tiges montent rapidement, mais elles ne peuvent généralement produire de talles ou de pousses latérales. Nous croyons que ces principes joints à l'expérience que possède chaque cultivateur sur la quantité de semence, suffisent et qu'il est inutile d'entrer dans de plus grands détails.

Il convient encore de diminuer la quantité de semence quand la semaille s'exécute de bonne heure; parcequ'alors le terrain est ordinairement mieux préparé, que la terre humide et échauffée par les rayons du soleil hâte la germination des grains et les soustrait à tous les accidents qui peuvent les détruire.

Au contraire la quantité de semence doit être augmentée, dans les terrains pauvres, et quand les semailles sont tardives.

LES PROCÉDÉS DE SEMAILLE.

Jusqu'à présent on ne connaît que trois moyens de distribuer la semence sur le sol: à la volée, au semoir et au plantoir. Le dernier procédé n'est employé que dans un très petit nombre de circonstances. Le second, à mesure que ses avantages sont connus se répand de plus en plus dans la culture des végétaux semés en lignes, et aussi dans la culture des céréales. Enfin, le premier procédé, qui est presque le seul en usage en Canada a ses avantages s'il est bien exécuté; c'est par lui que nous allons commencer.

SEMILLE À LA VOLÉE.

Ce que nous allons dire de ce procédé ne suffirait pas pour mettre au fait de cette opération ceux qui ne seraient pas familiarisés par la pratique avec les précautions qu'elle exige; mais nous savons que le grand nombre de ceux à qui nous nous adressons ont déjà plus au moins d'expériences sur cette matière.

Pour bien semer il ne suffit pas de répandre la semence uniformément. La grande difficulté dans cette opération, consiste à distribuer à volonté une quantité de grain déterminée sur un terrain donné. Aussi les personnes qui possèdent ce talent

sont-elles rares à rencontrer. Quand on a trouvé un habile semeur il faut le conserver avec soin, car les récoltes ne peuvent qu'en profiter considérablement. Le propriétaire d'un champ ne doit jamais contrarier un habile semeur, ni l'engager à se hâter; car en pressant le pas, il peut manquer l'opération. Pour n'être point trompé par celui que l'on emploie, il suffit de savoir qu'un semeur ordinaire, peut en un jour, répandre de la semence sur une superficie de douze à quatorze arpents.

Pour faciliter le travail, il convient de diviser le terrain que l'on veut semer en plusieurs parties et de mettre sur chacune d'elle la quantité de semence déterminée à l'avance.

Lorsque la première partie est semée, s'il reste du grain, le semeur verra qu'il a trop allongé le pas; si, au contraire, la quantité est insuffisante, il verra qu'il a semé trop dru, et, dans l'un ou l'autre cas, il sera à même de se corriger pour la seconde partie et les suivantes.

Parmi les instruments qu'emploie le semeur pour porter la graine qu'il répand, il en existe un qui est bien connu de nos cultivateurs et qui est très commode. Il consiste en une pièce de toile. Le semeur l'attache autour de son cou, tient la partie antérieure avec son bras gauche et se sert de sa main droite pour répandre le grain.

Voici un autre instrument bien recommandable, surtout pour ceux qui ont l'habitude de semer alternativement des deux mains. Il consiste en un panier muni de deux ances auxquelles on attache les deux extrémités d'une lanière de cuir ou d'une autre matière analogue. Le semeur passe cette lanière autour de son cou et procède comme dans le premier cas.

L'usage ici en Canada est presque partout de répandre la semence sur le labour avant de le herser. Cette méthode, entre autres inconvénients a celui de forcer la semence à rouler dans les cavités que laissent entre eux les crêtes des sillons.

Les grains se trouvent entassés sur un point, tandis qu'il y a de grands espaces où il n'y en a pas un. Quelque soit la perfection avec laquelle le labour a été exécuté, il est impossible que le terrain n'offre pas des inégalités, des crevasses où se loge la semence, qui alors se trouve enterrée trop profondément. Pour remédier à ces inconvénients, les cultivateurs entendus hersent le terrain avant le passage du semeur, et par ce seul fait le terrain se trouve nivelé, la semence se distribue partout d'une manière uniforme. Il est vrai que cette précaution exige un hersage de plus; mais ce surcroît de travail est bien peu de chose, si on considère qu'il sauve du péril un quart et quelquefois la moitié de la semence.

DES SEMOIRS.

Les chinois sont les premiers qui ont employé le semoir et ils l'emploient déjà depuis longtemps pour la semaille des granifères.

Le semoir, généralement parlant, offre au cultivateur de grands avantages. D'abord, s'il est bien conditionné, il distribue le grain aussi également que possible; ensuite, il permet d'économiser une partie assez considérable de la semence; enfin il exige moins de temps pour l'accomplissement des semailles.

Il existe des semoirs de différentes formes et de diverses

grandeurs ; mais comme nous ne possédons aucune gravure de ces instruments, nous nous abstenons de les décrire, car la plupart des détails que l'on pourrait donner ne pourraient être compris.

HISTOIRE DE LA QUINZAINE.

Depuis notre dernière *Quinzaine*, nous avons eu le plaisir d'assister à une distribution de récompenses faite aux jeunes élèves du cours commercial du collège, pour leur application à la conversation anglaise.

L'amélioration que nous annonçons l'été dernier, dans le mois de juillet, s'exécute et avec succès. La Corporation a à sa disposition les professeurs qu'elle avait en vue. La conversation anglaise se fait régulièrement tous les jours pendant la récréation du soir, et de plus, pendant une partie des congés, et cela sans nuire aux jeux des enfants, sans bannir la gaieté. Avant peu, lorsque les difficultés qui devaient nécessairement exister pour un bon nombre d'entre eux, au commencement de l'année, auront disparu, cette conversation pourra se faire à toutes les récréations de la journée. On voit de suite quels doivent être les heureux résultats de ce mode d'enseignement. Déjà, on constate avec satisfaction que plusieurs enfants, arrivés ici l'automne dernier sans aucune connaissance de la langue anglaise, ont fait de grands progrès, et que les anciens n'ont pas moins avancé. Ce mouvement progressif ne peut que continuer d'ici aux vacances et les années suivantes. Un élève qui se sera livré à ces exercices avec application pendant tout son cours commercial saura certainement s'exprimer facilement dans la langue anglaise, et se rendra, par là même, capable d'occuper avantageusement une place assez importante dans un bureau de commerce.

C'est une vraie satisfaction de voir, je ne dirai pas la bonne volonté de ces enfants pour cette étude, mais l'entraînement avec lequel ils s'y livrent. Sur le grand nombre on ne trouve pas un seul indifférent, tous comprennent que c'est pour eux un immense avantage. Ainsi, par exemple, si par hasard un des professeurs est forcément obligé de s'absenter, ils en paraissent affligés. On ne sait ce qu'il faut le plus admirer du dévouement et du zèle des professeurs, ou de la constante application des élèves. Puissent ces enfants persévérer dans leurs bonnes et louables dispositions ! Ce n'est qu'en se laissant diriger par ceux qui sont chargés de leur éducation qu'ils parviendront heureusement et honorablement au but qu'ils poursuivent.

Nous ne pouvons nous empêcher de féliciter la Corporation du Collège pour l'adoption de cette méthode d'enseignement. Dans ces conversations, les élèves apprennent non seulement la langue anglaise, mais encore ils acquièrent des connaissances en histoire, en géographie, etc., par la diversité des sujets qui sont traités. Par là se trouve sans cesse cultivées les principales facultés intellectuelles, la mémoire, l'intelligence, l'imagination, et cela sans mentionner les autres avantages du côté moral. C'est four-

nir à ces élèves une belle occasion de développer leurs talents, de faire valoir les connaissances acquises, en acquérir de nouvelles, et de s'habituer petit à petit à une parole facile, nette, qui puisse intéresser. Si la conversation est un art difficile, comme tout le monde le sait, le seul moyen de l'apprendre est de s'y exercer de bonne heure. Espérons que le public intelligent comprendra les louables efforts de la Corporation en faveur des jeunes gens qui lui sont confiés, et qu'il saura les encourager.

Québec vient d'être le théâtre d'un nouvel incendie. Le 13 du présent, vers 7 heures, le feu a éclaté dans la rue St. Pierre, dans un bloc de maisons en briques, appartenant aux Sœurs de la Congrégation et occupées par des marchands. D'autres maisons voisines ou faisant face aux premières devinrent aussi la proie des flammes. Les compagnies du feu et de la police ont fait de grands efforts pour arrêter l'élément destructeur dans sa course, mais ces efforts auraient été bien plus efficaces, s'il y avait eu plus d'entente entre elles. Le maire et plusieurs membres du conseil de ville se sont tenus sur les lieux tout le temps qu'a duré l'incendie et ont fait tout ce qui dépendait d'eux pour aider et encourager ceux qui s'efforçaient d'éteindre les flammes. Une telle conduite de leur part est tout à fait digne d'éloges.

Les dommages réunis s'élèvent, paraît-il, à la somme de 300,000 piastres, dont 98,000 seulement seront recouvertes par les assurances.

Le code civil, si ardemment attendu, sera promulgué dans le cours du mois. On dit qu'il en sera tiré 8,000 copies.

Nous accusons réception de la livraison de janvier du *Foyer Canadien*. Le *mouvement littéraire en Canada*, par M. l'abbé Casgrain, la *chronique mensuelle* par M. E. Gérin, un *navfrage dans le golfe St. Laurent* par L. . . , une pièce de vers, par Alfred Garneau etc., rendent cette livraison très intéressante.

Nous avons aussi reçu l'*Echo du Cabinet de Lecture*, orné de trois magnifiques gravures. Quoique cette publication ait élevé le prix de l'abonnement à deux piastres par année, nous espérons qu'elle continuera de recevoir tout l'encouragement qu'elle mérite.

Le traité de réciprocité, qui intéresse à un si haut point le commerce canadien, sera-t-il continué ? Les derniers rapports reçus de nos délégués nous portent à le croire. Au moins, nos ministres MM Galt et Howland ne négligent rien auprès du gouvernement américain. La presse des Etats-Unis a grandement modifié ses opinions à ce sujet, et des journaux, qui naguère encore, demandaient le rappel du traité à tout prix, sont aujourd'hui pour sa continuation avec de légères modifications. De plus, tout l'ouest demande à grands cris que le traité soit renouvelé, et sa voix ne restera pas sans influence auprès du gouvernement.

Nos délégués, ceux du Nouveau-Branswick et de la Nouvelle-Ecosse accompagnés du secrétaire du trésor, M. McCulloch, sont allés, mercredi, le 17 du présent présenter leurs respects au président Johnson. Trois jours après ils sont partis pour Richmond, d'où ils

sont revenus quelques jours plus tard pour discuter de nouveau les concessions à faire de part et d'autre, avec le secrétaire du trésor et le comité des voies et moyens. Espérons que cette entrevue aura d'heureux résultats pour nous.

Jamais gouvernement canadien n'a eu à traverser des jours aussi difficiles, à traiter des questions aussi délicates et embarrassantes que celui d'aujourd'hui. Pour sortir victorieux de ces luttes, il lui faut une grande habileté jointe à une énergie non moins grande.

Quant à nos voisins, malgré une dette énorme, et des embarras sans nombre, ils semblent poussés, par nous ne savons quelle fatalité, vers des difficultés plus sérieuses que celles qu'ils viennent de renverser. On dirait que la ruine et le carnage, que la guerre civile à semés partout, n'ont fait que développer chez eux l'ardeur guerrière et que les victoires remportées sur un ennemi faible en nombre leur font croire qu'ils sont invincibles.

La France, si redoutable par la force de ses armes, n'est à leurs yeux qu'une puissance que l'on peut braver sans danger, et voilà ce qu'ils viennent de faire. Le gouvernement de l'Empereur Napoléon sachant que la présence de ses troupes au Mexique est pour MM. les Yankees un cauchemar qui trouble gravement leur repos, leur a fait cette proposition : "Voulez-vous reconnaître Maximilien comme empereur du Mexique et accepter pour cet empire la constitution politique d'aujourd'hui et je retirerai mes troupes immédiatement." MM. les Yankees ont répondu à plusieurs reprises : "Nous refusons formellement de reconnaître la nouvelle constitution que l'Europe est venu imposer au Mexique, et nous ne voulons avoir de rapports qu'avec le président Juarez." La France est revenue à la charge, mais toujours même refus. Que va-t-il résulter d'une pareille conduite ? On le saura bientôt, car la position entre ces deux nations est trop tendue pour ne pas amener un prompt dénouement.

Mais voici un incident sérieux qui aggrave le mal-entendu au point de mettre les Etats-Unis dans la nécessité de faire des réparations à la France, ou cette dernière puissance à laver dans le sang l'outrage faite à son drapeau.

Des soldats et des officiers américains, au nombre de 4 à 500, ont traversé le Rio-Grande, dans la nuit du cinq et se sont emparés de Bagdad. Aussitôt maître de la place, cette soldatesque effrénée a fait la garnison prisonnière, a livré la ville au pillage, et a massacré tous ceux de ses habitants qui lui sont tombés sous la main. Il serait impossible de décrire les scènes d'horreur qui ont marqué le passage de ces soldats dans la ville mexicaine.

Le gouvernement de Johnson va-t-il regarder cette expédition comme étant le fait de filibustiers sans aveu, qui se sont placés eux-mêmes hors la loi, et les traiter en conséquence, ou va-t-il leur donner une approbation tacite, en fermant les yeux sur une démarche aussi inqualifiable ? Encore une fois, c'est ce que nous saurons bientôt.

Maintenant, que ceux qui veulent avoir une idée de l'état moral de quelques villes chez nos voisins, lisent ces quelques mots d'un journal américain : "La tradition nous donne une idée horrible de la dégradation de Sodome au moment où le feu du ciel tomba sur elle ; mais Sodome, dans toute son infamie, était des siècles en arrière de New-York, sous le rapport des vices les plus vils et les plus dangereux."

L'Empereur Maximilien paraît enfin avoir compris que la Providence est pour quelque chose dans la stabilité des trônes, et qu'on ne peut attendre son assistance, quand on est catholique et même souverain, qu'autant qu'on est enfant soumis de l'Eglise. Il a envoyé à M. Valasquez de León, son chargé d'affaires auprès du Saint Père, l'ordre de reprendre les négociations avec le souverain pontife et de tout faire pour les faire arriver à bonne fin.

En Angleterre, le catholicisme fait tous les jours des progrès extraordinaires. Le douze décembre, Mgr. Manning a consacré, dans Tower Steet, une nouvelle église catholique, dédiée aux martyrs anglais brûlés pour la foi dans les champs voisins de Smithfield. Une autre église est actuellement en voie de construction dans le quartier français à Londres.

L'épizootie continue ses ravages et ils vont toujours croissants ; aux dernières dates, cette peste enlevait de 6 à 7,000 têtes de l'espèce bovine par semaine, et dans la dernière semaine de décembre 7,693 ont été attaquées. Depuis l'invasion du fléau ; au-delà de 41,491 gros animaux ont été victimes de cette épouvantable maladie.

Pendant que la garnison française, qui avait pour mission de protéger le Souverain Pontife abandonne la ville éternelle, la France plus sage et plus dévouée à la cause de l'Eglise que son gouvernement, envoie tous les jours quelques-uns de ses enfants pour remplir les cadres de l'armée pontificale. Déjà plusieurs centaines de jeunes gens, à l'exemple des héros chrétiens de Lamoricière, Pimodan, etc., sont rangés sous le drapeau de l'immortel Pie IX. La Belgique fournit aussi son contingent. Voici une belle réponse qu'un curé fit à ses confrères qui l'invitaient à suivre leur exemple, et à envoyer comme eux sous le drapeau du Pape un homme de sa paroisse : "J'en veux envoyer vingt-cinq, et quand je les aurai réunis, j'irai moi-même les présenter à Pie IX."

Nous ne pouvons terminer l'Histoire de cette Quinzaine sans dire un mot de la réception par le pape des officiers français qui séjournent encore à Rome. Après avoir dit qu'il tenait d'autant plus cette année à exprimer sa reconnaissance pour l'armée française que c'était peut-être la dernière fois qu'il pourrait la bénir aussi solennellement, Pie IX ajouta : "Après votre départ, les ennemis de l'Eglise et du saint siège viendront peut-être à Rome ; mais, à l'exemple du Christ dans le jardin des Oliviers, je prierai pour l'armée française, pour la famille impériale, pour toute la France, même pour cette pauvre Italie accablée de tant de maux." Où trouver un cœur plus généreux et plus miséricordieux ! Si la révolution et les puis-

sances qui sont à son service, étaient susceptibles d'être touchées, ne viendraient-elles pas se jeter aux pieds de Pic IX pour implorer avec larmes leur pardon ! mais non, l'endurcissement de leur cœur est tel, qu'elles refuseraient même d'entendre la voix d'un ange qui viendrait les menacer au nom du Tout Puissant.

CORRESPONDANCE.

Le bon cultivateur est plus heureux que tous les hommes de n'importe quelle autre profession.

Le bonheur n'est jamais complet en ce monde, parceque, ici bas, n'est pas le paradis. Nous sommes tous les enfants d'Adam, condamnés comme lui à gagner notre pain à la sueur de notre front.

Aussi, en disant que le bon cultivateur est plus heureux que tous les hommes de n'importe quelle autre profession, je ne veux point dire qu'il n'a pas son lot de misères, de fatigues, de privations, mais qu'il en a moins que tous les autres, que ses peines sont moins cuisantes, que ses fatigues sont plus consolantes et, surtout, que sa conscience est plus à l'abri du danger de se souiller.

Je ne prétends point prouver ce que j'avance aux hommes qui n'aiment point la culture de la terre, parce que ces êtres n'ont point l'intelligence qu'il faut pour comprendre la grandeur et la noblesse de cette profession. Mais, je n'aurai pas grande peine à le prouver au bon cultivateur, dont j'ai parlé dans ma précédente ; et voilà tout ce que je prétends.

1o. Le bon cultivateur est plus heureux que son curé, et pourquoi ? Parceque son curé est le serviteur, quand même, de tous les individus de sa paroisse, grands, petits, riches, pauvres, savants, ignorants, bons, méchants, fins, bêtes, raisonnables, non raisonnables, obéissants, désobéissants, sages, fous, etc., etc., dont plusieurs sont si à pic, si susceptibles, si chatouilleux, qu'il ne peut les reprendre, comme on dit vulgairement, qu'avec des pinçettes. Outre cela, son curé court aux malades la nuit, court dans le jour, court au beau et au mauvais temps, au froid, à la pluie ; fatigué ou reposé, il faut qu'il marche. Il y a encore quelque chose de plus inquiétant et de beaucoup plus fatigant : c'est qu'il a sur son âme, toutes les âmes de ses paroissiens, qu'il doit diriger l'une d'une façon, l'autre d'une autre : Celle-ci par un chemin, celle-là par un autre, sous peine d'être sérieusement grondé par le grand maître.

Le bon cultivateur, au contraire, n'est le serviteur que de sa terre qui, toujours docile comme un bon enfant, se laisse rir, revirer, tourner, retourner, sans se plaindre, sans murmurer, sans opposer la moindre mauvaise volonté. Elle le laisse dormir en paix, elle ne l'appelle point dans le gros temps, elle ne se plaint jamais de lui et est bien loin de lui faire des grimaces. Et, ce qui surtout est tout à l'avantage du bon cultivateur, c'est qu'après sa mort, il n'aura point à rendre compte de son champ, pour la très-bonne raison qu'il n'en a pas.

Ainsi le bon cultivateur est moins dépendant que son curé, moins tracassé que son curé, la conscience moins chargée que celle de son curé.

2o. Le bon cultivateur est plus heureux que le marchand de sa paroisse, et pourquoi ? Parce que le marchand est non seulement le serviteur de tous ceux qui viennent acheter à son magasin, mais encore parcequ'il dépend de leur bonne ou mauvaise volonté, qu'il ait de quoi rire ou qu'il n'en ait pas ; parce qu'il est exposé à ce que d'autres marchands viennent se placer à côté de lui pour lui ôter ses pratiques ; parceque souvent il

perd une partie de ses bénéfices par les mauvais payeurs ; parceque la tête lui trotte continuellement pour compter, calculer, supputer, et rencontrer ses affaires ; parcequ'il n'a point la conscience toujours claire comme l'eau de roche, sur les bénéfices qu'il fait et sur les moyens qu'il a employés pour en faire ; parcequ'il aura bien de la peine à se préserver de certains petits ou gros mensonges pour vanter ce qu'il veut vendre ; parcequ'il peut facilement arriver que certains de ses marchés frisent la corde.

Le bon cultivateur, au contraire, ne dépend que du bon Dieu pour avoir sa vie, il n'a aucune crainte qu'un autre vienne semer sur la terre voisine et empêcher sa terre de pousser ; la concurrence d'autres cultivateurs lui fait du bien, parcequ'elle donne de l'impulsion à son énergie ; il n'a jamais d'inquiétude de conscience sur les bénéfices de sa terre, parceque c'est le souverain maître, qui le les lui donne ; il n'est point tenté de tromper dans ses marchés, puisqu'ils sont faits avec le bon Dieu qui lui dit : *L'homme récoltera ce qu'il aura semé* ; il vit sans inquiétude, parcequ'il place sa semence sous la garde de la Providence, dont il est l'enfant.

Le bon cultivateur est donc plus indépendant, plus tranquille, moins exposé à engager sa conscience et plus heureux que le marchand.

3o. Le bon cultivateur est plus heureux que l'avocat, et pourquoi ? parce que, comme le marchand, l'avocat dépend pour avoir sa vie de pratiques qu'un caprice peut lui enlever ; parce qu'il est au service des plaideurs qui ne sont point la race la plus aimable qu'il y ait en ce monde ; parce qu'il est exposé à commettre certaines erreurs ou certaines négligences qui le mettraient vent de bout avec sa conscience ; parce que, pour une cause ou pour une autre, il peut céder à la tentation de se charger de certaines causes visiblement mauvaises et de les défendre en dehors du petit chemin qui mène au ciel ; parce que, assez souvent il est obligé de courir de district en district, ou de Caïphe à Pilate, pour avoir de quoi manger ; parceque, à l'heure de la mort, il pourrait bien arriver qu'il aurait sujet de craindre de paraître devant Celui qui doit juger les justes.

Le bon cultivateur ne dépend que de son travail et il est sûr de n'en jamais manquer ; il gagne toujours légitimement ce qu'il récolte sur sa terre ; il n'a point à se casser la tête pour savoir ce qu'il faut faire sur sa ferme, les saisons le lui indiquent, et la Gazette des Campagnes le dirige sûrement ; il n'est point obligé d'aller de district en district pour avoir du travail, il en a près de chez lui, à sa porte, dans son champ, dans sa grange, à sa maison, tant qu'il en peut faire. Il est sûr que, à l'heure de sa mort, pas un sillon de charrue, pas une gerbe de grain, pas une seule journée de son travail ne le mettra vent de bout avec sa conscience.

Le bon cultivateur a donc moins d'inquiétudes, il est plus indépendant, il est moins tenté, il doit avoir la conscience plus nette que celle de l'avocat, il est donc plus heureux que lui.

4o. Le bon cultivateur est plus heureux que l'ouvrier, en général, et pourquoi ? parceque, comme le marchand et l'avocat, l'ouvrier dépend de tout le monde pour avoir de quoi à manger ; parceque l'ouvrier est nécessairement en compétition avec un grand nombre d'autres, quelquefois plus adroits que lui ; parcequ'il n'a jamais l'assurance d'avoir de l'ouvrage et de quoi faire bouillir la marmite ; parceque comme les deux précédents, il peut facilement engager sa conscience par la manière dont il fait ses ouvrages ; parceque son travail ne le paie presque jamais aussi bien que celui du cultivateur ; parceque, s'il tombe malade ou s'il devient infirme, sa famille restera sans ressources ; parcequ'enfin il est obligé de contenter beaucoup de personnes, dont plusieurs ne sont pas faciles à contenter.

Encore ici, le bon cultivateur a sur l'ouvrier l'avantage d'être

plus indépendant que lui ; de ne dépendre que de ses bras robustes qui sont toujours obéissants ; de cent fois plus habiles que lui ne lui ôteront point son ouvrage, ni le fruit de son travail ; il n'aura jamais de difficulté pour contenter sa terre qui sourira toujours à ce qu'il fera pour la rendre plus fertile. S'il est malade, ou devient infirme, il peut faire cultiver sa terre par d'autres toujours avec bénéfice pour lui ; enfin il n'est pas condamné à aller quémander de l'ouvrage, sa terre lui en offre tant qu'il en veut faire ; s'il meurt, il ne laisse pas seulement des outils qui ne produisent rien, mais bien une belle et bonne ferme qui vaut beaucoup et que sa famille aura en héritage.

50. Le bon cultivateur est plus heureux que le riche fainéant ou vivant de ses rentes, et pourquoi ? parceque le riche fainéant est en dehors de l'humanité condamné, sans distinction, à gagner sa vie à la sueur de son front ; parce qu'il n'est bon qu'à manger et à digérer, semblable à un canal qui reçoit l'eau par un bout et l'envoie par l'autre ; parceque, pour ne point laisser s'engourdir ses jambes comme celle d'un paralytique, il est obligé d'aller, venir, entrer, sortir, se coucher, se lever, rire et ne rien faire pour tuer le temps, comme un petit enfant qui fait des châteaux de cartes et les brise, creuse des sours dans le sable et les remplit ; parcequ'il ne manque jamais de subir la conséquence de cette maxime : *l'oisiveté enseigne beaucoup de mal* ; parce que, assz souvent, il est assez dégoûté de ne plus rien trouver qui l'amuse qu'il prend le parti de se loger une balle dans la tête, pour dormir plus longtemps ; parce qu'ensin, il meurt sans savoir pour quoi, comme il a vécu sans savoir que faire.

Le bon cultivateur a une haine mortelle contre la paresse ; si elle venait à s'emparer de lui, je crois qu'il lui ferait une guerre à mort ; il aime le travail, parcequ'il y trouve la santé, la vigueur de son corps, un bon appétit et du sommeil ; il est toujours en règle avec sa conscience, parcequ'il exécute les ordres de Dieu ; il ne mange que pour avoir des forces et travailler avec plus d'ardeur ; il est rarement tenté de faire le mal, parce qu'il est l'homme le plus moral qu'il y ait au monde, et qu'il n'a point le temps de faire du mal ; parce qu'il n'est jamais dégoûté d'une vie dont tous les instants lui sont précieux ; parce que le travail des champs qu'il aime, est pour lui le moyen d'avoir toujours bon appétit, un bon sommeil, et une conscience sans reproches. Il est heureux, plus heureux que ce riche fainéant, parce qu'il croit à cette parole de Dieu : *Vous mangerez le fruit des travaux de vos mains. Vous êtes bien heureux, et tout vous réussira* ; c'est ce qu'il éprouve, parce qu'il ne mange jamais que le pain qu'il a gagné sur sa ferme ; c'est bien à lui.

60. Le bon cultivateur est plus heureux que le commerçant ou l'homme d'affaires, et pourquoi ? parceque le commerçant, ou plutôt l'homme d'affaires n'en a point toujours et qu'en attendant qu'il en ait, il s'amuse à bailler ; parce qu'il ne met aucun produit dans la société et qu'il est condamné à commercer avec les produits des autres ; parce qu'il ne fait pas toujours de bonnes affaires, et assz souvent par sa faute ; parce que sa tête travaille jour et nuit pour aviser aux moyens de gagner sur quelques transactions : parce qu'il est mille fois tenté, chaque jour, d'user de certains détours ou de certaines ruses qu'il appelle des *finesses* ; mais qui ne sont au fond que de criantes injustices ; parce qu'il est assz probable qu'il sera quelque *côche* mal taillé, qui le mettra dans le sac des ruinés ou qu'il s'enrichira pour être dégraissé après sa mort.

Le bon cultivateur peut se vanter que seul de tous les autres hommes il pourroit à la nourriture de l'univers et que, sans lui, les avocats, les marchands, les riches, les ouvriers, les commerçants seraient condamnés ou à mourir de faim, ou à se sucer le pouce, ce qui ne vaudrait pas mieux ; parce que, lorsqu'il rend des produits de sa terre, il vend certainement ce qui est à lui,

et qu'il est peu tenté d'essayer à tricher pour vendre ce dont l'opinion publique a déjà fixé le prix à l'avance.

D'où je conclus que le cultivateur qui désire une autre position que la sienne, manque de jugement ; que celui qui laisse sa terre pour aller se faire journalier dans un faubourg de la ville, est un aveugle ; que s'il envie le prétendu bonheur du marchand, de l'avocat, de l'ourrier, du commerçant, du riche fainéant, il est en tout semblable à l'enfant gâté qui pleurait pour avoir la lune reproduite par la réflexion au fond d'un puit ; que s'il murmure de ses fatigues ou de ses misères, c'est que déjà la paresse le domine et lui fait envisager le devoir comme un fardeau insupportable. Mais s'il a pour un once de bonne volonté, il peut se consoler facilement, en pensant qu'il est dans l'ordre de la Providence, et qu'il peut opérer son salut avec plus de facilité que tous ces messieurs dont il envie le sort.

UN AMI.

La correspondance qui précède, ainsi que celle qui a paru dans notre dernier numéro, méritent toute l'attention des cultivateurs. *Un ami* est un homme d'une haute expérience, qui a fait une sérieuse étude des hommes et des choses, et qui connaît parfaitement ce qui convient au peuple de la campagne. Ce correspondant a rendu à ses compatriotes des services si étendus et d'une si grande importance, qu'il suffirait de donner son nom pour mériter à ses écrits la plus sérieuse attention. Ce nom si avantageusement connu, nous le donnerons dans notre prochain numéro, au bas d'un écrit d'un autre genre.

DOULEUR



CONSOLATION

M. Firmin H. Proulx, propriétaire de la "Gazette des Campagnes," vient d'être frappé dans ses affections les plus chères. Père de cinq enfants en bas âge, la mort vient de lui enlever trois de ces enfants, dans l'espace de quelques heures.

Voici les noms de ces 3 victimes des fièvres scarlatines : Marie-Léda-Elmina, âgée de 19 mois, décédée le 25 janvier, à 5 heures de l'après-midi ;

Marie-Philomène-Alphonsine, âgée de 3 ans et 11 mois, décédée le même jour, à 10 heures du soir ;

Joseph-Firmin-Eugène, âgé de 5 ans et 1 mois, décédé le 26, à 10 heures du matin.

Père et mère, que la douleur accable de tout son poids, détournes vos regards attristés des ruines que l'impitoyable mort vient de semer sous vos pas, des débris de ces tendres fleurs qu'elle a moissonné dès leur premier matin, et tournez-les vers la Céléste-patrie. Là vous retrouverez, plongés dans un océan de gloire et de bonheur, les trois anges qui viennent de s'envoler du milieu de vous. Vous les verrez dans le sein de l'Eternel, recevant une mission toute de reconnaissance, celle de protéger les auteurs de leurs jours et d'essuyer leurs larmes.....

Qu'à cette pensée, vos cris de douleur se changent en un chant d'allégresse ; et répétez avec l'Eglise : "Benedicite, omnia operu Domini, Domino, etc." "Benedicite, Angeli Domini, Domino....."

RECETTE.

Méthode anglaise pour nourrir quatre veaux avec le lait d'une seule vache.

Cette méthode, qui existe depuis plusieurs années en Angleterre, consiste en un mélange d'eau de foin et de lait. L'eau de foin se fait ainsi :

Ayez une terrine garnie d'un bon couvercle, mettez-y du foin fin et doux, haché une ou deux fois, autant que le vase peut en contenir, et, après l'avoir fonlé légèrement avec la main, emplissez le vase d'eau propre et bouillante, et tenez-là bien bouchée. Deux heures après, l'eau aura pris la force et la vertu du foin et une couleur chargée brune, comme une infusion de thé. On peut la conserver deux jours, même en été; on s'en sert de la manière suivante :

Trois ou quatre jours après que le veau est né et qu'il s'est purgé en tétant la vache, donnez-lui la quantité ordinaire de breuvage destiné pour un repas, et qui soit composé d'abord de $\frac{2}{3}$ de lait et $\frac{1}{3}$ d'eau de foin; trois ou quatre jours après, ne mettez que $\frac{1}{2}$ de lait et $\frac{1}{2}$ d'eau de foin. On doit donner à l'animal la portion, matin et soir, tiède, au degré de chaleur du lait de la vache; quelques jours après, on diminue encore la quantité du lait, de manière qu'au commencement du deuxième mois, la portion se compose de $\frac{2}{3}$ d'eau de foin et $\frac{1}{3}$ de lait. Il est bon alors d'ajouter une poignée de foin doux, que l'animal mange petit à petit, ou mieux, si le temps est favorable, le mettre à pâturer dans une bonne terre bien entourée de fossés et à l'abri du vent. On peut continuer le même régime pendant trois mois, mais vers la fin, s'il commence bien à pâturer, on pourra mettre dans la portion d'eau de foin un peu moins de $\frac{1}{2}$ de lait, et même, au lieu de lait nouveau, on pourra se servir de lait écramé.

Après le troisième mois expiré, le veau n'a plus besoin d'être nourri avec le même soin; du moins, il suffira de lui donner une fois par jour de l'eau de foin, même sans le faire chauffer, si c'est en été.

Quelle avantage ce serait si on adoptait cette méthode d'élever les veaux! Les cultivateurs qui, journellement, vendent leurs veaux au bout de sept ou huit jours, trouveraient, par ce moyen, un double bénéfice à les garder plus longtemps, et les consommateurs seraient assurés de manger de la viande de bonne qualité.

PETIT-PIERRE

OU

LE BON CULTIVATEUR

XLVI. ETIENNE ARRIVE TROP TARD.

(Suite et fin.)

— Qu'est-ce qu'il y a donc? qu'est-ce qu'il dit donc? Comprends pas... reprit Etienne d'une voix traînante, en regardant les assistants tour à tour.

— Il y a, dit sèchement le père Martin, que vous nous avez rossièrement manqué... Il y a que vous arrivez trop tard; y a que ma fille épouse qui lui plaît, mais que vous n'avez plus rien à y voir, et que je ne veux plus pour gendre d'un homme qui s'oublie à ce point. Je vous sais gré d'avoir pris ce moyen pour renoncer de vous-même à un mariage qui ne pouvait nous lier ni aux uns ni aux autres. Ainsi, bien obligé, et je ne vous en tiens pas.

— Mais, mais, mais... balbutia Etienne, mais c'est fort ça, c'est fort!

— Possible! dit Petit-Pierre en s'avancant à son tour, possible, mais c'est comme ça.

— Ah! encore celui-là! Il est donc toujours sur mon chemin! je ne me retenais pas... mais je me retiens.

— Et tu as raison, garçon, dit Philibert.

— Oui; je me retiendrai, oui, mais mon oncle Jeantou, je ne

le retiendrai pas. Ah! venez, venez, parrain," cria-t-il à Jeantou, qui en ce moment montait l'escalier, non sans peine.

Le gros homme n'avait fait qu'une course de Fontanes à Chospuzac; il avait cherché partout Etienne, et il était entré au cabaret au moment où Etienne venait d'en partir. Il avait alors repris la chemin de Fontanes, et il arrivait de la sorte, suant, soufflant, éreinté, et naturellement de fort méchante humeur.

"Oui, on ne veut plus de moi, parrain; on me met à la porte! on me met..."

— Et tu ne l'as pas volé, gredin," lui dit Jeantou à l'oreille en se contenant à peine. Mais bientôt l'orgueil de la famille reprenant le dessus sur la juste colère dont il se sentait animé, contre son neveu: "Est-ce vrai, ce qu'il dit là? fit-il en s'adressant au père Martin.

— C'est vrai, très-vrai, voisin Jeantou, repartit le père. Pas plus chez nous que dans toute autre bonne maison du pays pareil affront ne s'oublie. J'en suis fâché pour vous, voisin; mais là vous êtes juste, vous direz que j'ai raison; vous me tendrez la main, on se quittera bons amis.

— Il n'y aura certes pas d'inimitié entre nous, dit Jeantou, mais vous comprenez, père Martin...

Vous me rappelez... ce que je vous ai dit... J'aurai besoin de quelque chose pour marier mon neveu. Les neuf mille francs enfin... Je suis pourtant fâché de vous gêner, mais chacun pour soi. Vous vous arrangerez pour me les rendre. Il y a déjà trois semaines que je vous ai averti. Je devais vous prévenir un mois à l'avance. Dans huit jours alors, je vous demanderai la somme."

Comme on voit, le Jeantou n'était pas fâché de prendre une petite revanche en présence du notaire. Il savait combien maître Martin serait peiné de voir divulguer sa dette, et il n'avait pas manqué, tout en ayant l'air de parler bas, de se faire parfaitement entendre de tout le monde.

"C'est bien, fit le père Martin, au jour dit vous serez payé. Vous garderez votre argent, moi je garde ma fille. Bonsoir à l'occle, aussi bien qu'au neveu!

— Bonsoir!" firent ceux-ci, prenant le chemin de la porte.

Et, malgré les coups de poing à assommer un bœuf que lui donna son oncle, Etienne descendit lourdement l'escalier, en gazouillant toujours son aimable refrain.

XLVII. LE PÈRE MARTIN PLUS RICHE QU'IL NE CROYAIT

Jeannette et Petit-Pierre venaient de comprendre enfin, en apprenant le secret du père Martin, pourquoi le bonhomme s'était laissé aller à accepter ce triste mariage avec Etienne. Jeannette se disait à part d'elle: "Ce pauvre père, pourquoi ne parle-t-il pas de ses affaires? Certainement, s'il nous eût tout dit, c'est bien visible que Petit-Pierre eût trouvé le moyen de le tirer d'embarras. Un autre eût été peut-être embarrassé; mais Petit-Pierre!..."

Le père Martin, confus, comme on pense, s'était rapproché du notaire, et il cherchait, sans trop savoir comment, à entamer avec lui une question d'emprunt qui lui semblait délicate, lorsque le notaire, lui épargnant tout l'embarras du premier pas, lui dit avec cordialité:

"Ah! ma foi, si c'était le drôle qui sort d'ici que vous aviez d'abord choisi pour gendre, je vous fais mon compliment sincère de l'avoir à temps remplacé. Et quant à la somme que vous devez, à ce qu'il paraît, à l'oncle, je suis à votre disposition.

Un homme comme vous, père Martin, n'a qu'à parler; et vous obligerez beaucoup les gens à qui je demanderai des fonds pour vous; avant huit jours vous aurez votre argent."

Martin s'inclina pour remercier, et Petit-Pierre dit aussitôt

qu'il fallait remercier de bon cœur M. le notaire ; vous n'avez pas, m'est avis, besoin, pour cette fois, de sa bonne volonté. »

Le père Martin et Jeannette regardèrent Petit-Pierre.

« Certes, continua-t-il, quand on a dans ses étables pour 20 à 25 mille francs de bétail de premier choix, on ne serait pas en peine de faire six, huit et dix mille francs de bons écus en huit jours. »

Le père Martin, qui ne s'était jamais rendu bien exactement compte de l'immense amélioration apportée par Petit-Pierre dans son cheptel, et de la plus value dont sa ferme s'était enrichie, plus encore par la qualité des bestiaux que par la quantité, hésitait un peu à admettre le chiffre si élevé dont il était question.

Petit-Pierre, qui comprit la pensée du maître, établit alors son compte :

« Nous avons à la bergerie deux cents moutons gras ; cent à vous, cent à moi ; vous me permettrez de les compter tous ensembie ; à Notre-Dame d'août les bouchers de Lyon nous en donneront 12 écus la pièce ; en voilà pour plus de 7000 fr. La pouliche que je montais aujourd'hui vaut 800 fr. comme un liard. Nous avons deux paires de bœufs de 600 fr. la paire, que nous remplacerions au besoin par deux paires de taureaux qui peuvent très-bien suffire au travail ; enfin, sur vos dix vaches, il n'en est pas une, tant elles sont en état, qui ne put être rendue pour la boucherie. En prenant, du moins, les quatre plus vieilles, qui sont aussi les plus grasses, à 300 fr. la pièce, c'est 1200 frs que ça vaut. Vous voyez que vous avez là de quoi vous suffire, sans aller chercher l'argent des Jeantou ou autres ; et ça prouve bien qu'en améliorant son bétail peu à peu, on finit par avoir en réserve, sans qu'on ait été obligé de déboursier un sou, une belle somme ronde, qu'on trouve fort à propos toute prête en un cas pressé. »

Le père Martin, qui avait autrefois monté sa ferme avec quatre ou cinq mille francs, était émerveillé de comprendre qu'entre les mains de Petit-Pierre ce capital avait déjà doublé plus de deux fois ; il comprenait de mieux en mieux que, pour faire une bonne maison, la richesse n'est pas tout chez un gendre, et que Petit-Pierre apportait à sa fille quelque chose de plus précieux peut-être que la fortune, en apportant ce qui la crée, c'est à dire le travail, l'intelligence et l'amour de bien faire. Il offrit de nouveau la main au jeune homme, tandis que le notaire ajoutait : « Petit-Pierre, le père Martin avait une excellente fille, vous aurez une excellente femme ; et vous la méritez. »

En ce moment, le père Loubin, qui venait de faire à la foire quelques empiètes pour sa femme et ses enfants, entra dans la chambre. Il n'en pouvait croire ni ses yeux ni ses oreilles quand l'heureux Petit-Pierre vint au milieu du silence de tout le monde, le prier de consentir à son mariage avec Jeannette. Il ne put d'abord répondre que par des larmes de joie.

« Allons, allons, à table, » dit le notaire. On se mit à table, et la joie la plus expansive égaya jusqu'au soir la maison hospitalière du père Martin.

Philibert, qui était de la partie, comme on pense, dit tout bas à Jeannette : « J'ai fait ce matin une sottise à quelqu'un ; j'ai mis un buveur bien près de la tentation en le déposant à la porte d'un cabaret. . . . Vous, je vous parie, ne m'en voudrez pas pour cela plus que je ne m'en veux moi-même. »

— Philibert, dit Petit-Pierre, survenant auprès d'eux, après avoir entendu ces paroles, il faut avoir fait aujourd'hui tes dernières folies. L'exemple de notre bonheur te rendra sage. Jeannette te cherchera une bonne femme, bien douce et bien laborieuse, et tu réjouiras les dernières années de ta vieille mère.

— Petit-Pierre a toujours raison, fit Jeannette ; il faut toujours le croire, et l'imiter si on peut. »

Vers les quatre heures, Petit-Pierre, qui avait oublié sa joie en s'occupant de son bonheur, pria cependant Philibert d'aller à l'auberge faire pour lui les honneurs du goûter aux camarades du roi, et de les ajourner pour les noces à quinze jours de là. Philibert accepta sans difficulté ; et l'on doit être convaincu que, sous sa direction, les choses se passèrent on ne peut mieux. Petit-Pierre et Jeannette, restés comme seuls au milieu de la famille, causèrent alors bien longtemps. Ils avaient tant de choses à se dire ! . . .

XLVIII. LE JOUR DES NOCES ; ET CE QUE DIT M. LE CURÉ,

Quinze jours après, le père et la mère de Petit-Pierre, ses frères, ses sœurs, parés, endimanchés, vêtus, coiffés, chaussés de neuf de la tête aux pieds, étaient descendus de leur montagne.

On devine la joie de toute cette famille qui du reste, depuis les prospérités de son brave aîné, n'avait plus connu le besoin. On se doute bien, en effet, et nous n'avons pas à nous arrêter dans le récit, pour le dire, que Petit-Pierre devenu homme était resté ce que nous l'avons vu tout enfant ; il était resté la protection, le bon conseil, la providence de tous les siens ; si bien qu'à Varennes même dans les maigres petits champs du père Loubin, on faisait aussi de la bonne culture ; on obtenait par conséquent des récoltes très-passables ; et ces récoltes avaient amené l'aisance dans cette pauvre chaumière, où nous avons trouvé tant de misère autrefois.

Après la bénédiction du mariage, le curé adressa quelques paroles qui contiennent toute la morale de cette histoire :

« Jeunes gens, dit le prêtre à l'assistance, après avoir entre-tenu les époux de tous les vœux qu'il faisait pour leur bonheur, jeunes gens, vous avez un exemple de ce que peuvent la bonne conduite, l'honneur et la vertu. Petit-Pierre vous montre comment un domestique, un simple valet de ferme, peut arriver à l'estime, à la considération, à la fortune. Certes, tous ceux qui se conduiront bien comme lui, n'épouseront pas, comme lui, la fille de leur maître ; cela ne se voit pas tous les jours, et l'on serait bien insensé, coupable même d'y prétendre. Petit-Pierre n'est parvenu à une telle fortune que parce qu'il n'a jamais songé à y atteindre. Mais ce qu'on peut assurer à tout jeune homme qui imitera ce modèle du parfait cultivateur, c'est qu'après dix ou douze ans de travail et d'intelligents efforts, il se sera fait un petit avoir, presque une petite aisance, et qu'il pourra espérer un établissement convenable. Imité donc Petit-Pierre ; ayez toujours comme lui une conduite exemplaire ; aimez le travail, aimez la terre qui nous fait tous vivre, aimez surtout et servez le Dieu dont la bonté donne à vos moissons la pluie pour les faire croître et le soleil pour les faire mûrir. »

La cérémonie religieuse était achevée. Nous ne parlerons ni des danses, ni du repas de noces. Tout cela fut très beau ; mais ce n'était pas là ce qui occupait Petit-Pierre et Jeannette. Il leur tardait d'être seuls, pour parler cœur à cœur des doux projets de leur vie.

Le soir venu, ils laissèrent pour quelques instants les convives à leur gaieté bruyante, et allèrent ensemble se promener sous les saules.

Petit-Pierre et Jeannette s'assirent bientôt sur un vieux tronç couré de mousse ; puis la gracieuse paysanne tombant à genoux sur le gazon et rompant un long silence, dit à son jeune époux :

« Pierre, je suis heureuse ! Pierre ! que Dieu est bon ! . . . remercions-le ensemble, et priez avec moi, pour mon père, pour vos parents et pour nous deux. »

FIN.

Ch. Galemard de Lafayette

Causerie du Père Michel.

Pauvre père Michel ! Il y a longtemps qu'il est malade, mais il vient de se réveiller, et il m'a parlé. Laissons-le dire :

« A quelque chose, mal est bien, mon vieux Solognot, me disait-il hier : j'ai été étouffé sur mon lit de douleur pendant ce temps, ne pouvant pas marcher, j'ai lu et je suis devenu savant. — Vous riez ? — Oh ! ne riez pas. Oui, je suis devenu savant, et de plus, j'ai beaucoup médité, beaucoup observé, et puis après j'ai voyagé.

Je suis devenu le conseiller de mon village et presque de mon arrondissement, surtout en matière de contributions directes : ça concerne tout le monde ça, et généralement personne n'y connaît rien : c'est si compliqué !...

Eh bien, j'ai appris par cœur les *Veillées d'un vieux répartiteur*. C'est un petit code rural à la portée de tout le monde et à l'usage des autorités municipales, répartiteurs, secrétaires de mairie et contribuables ; par MM. *Deslignières et Lambert*, contrôleurs à Orléans.

S'agit-il de contributions de portes et fenêtres, personnelles et mobilières, patentes, prestation, taxe des chiens réclamations, décharge, réduction d'impôts, tarifs, etc., etc. on arrive chez le père Michel et il satisfait le monde.

A la bonne heure ! c'est comme ça qu'il faut faire des livres pour instruire les paysans.

Aussi chacun veut-il avoir des *Veillées d'un vieux répartiteur*, et les éditions s'épuisent rapidement.

Je suis devenu savant aussi dans la théorie agricole, avec le cours de chimie agricole de Gaucheron, d'Orléans ; et puis encore dans la tenue des livres agricoles avec la méthode de Saintoin, encore d'Orléans.

En effet, c'est-il bête de cultiver la terre sans connaître sa composition, sans savoir l'analyser, et aussi sans savoir analyser les plantes pour connaître leur composition afin de leur donner la nourriture qui convient le mieux à leur nature !

C'est vraiment aussi ridicule que d'acheter certains engrais qu'on délaye dans l'eau pour y tremper la semence, afin d'obtenir une riche récolte d'un sol à qui on n'a rien donné de solide pour le produire.

Mais sachez donc que la terre veut qu'on lui donne des engrais substantiels, et que vous n'aurez une longue succession de récoltes qu'à la condition de lui rendre en poids et en nature ce qu'elle vous a donné.

Rien ne vient de rien.

Je passe, comme début, dans les terres neuves, acides, telles que landes, bruyères, etc., l'emploi du noir animal, et mieux encore du phosphate de chaux, parce qu'il coûte moins cher, encore faut-il bien connaître vos fournisseurs, car rien ne se prête mieux à la fraude que les engrais fabriqués.

Mais après un an ou deux, il faut donner en matières solides ce qui manque au sol, sinon la terre boudera....

Sachons user de tout, et n'abusons de rien. Après l'abus de guano, n'avez-vous pas vu la maladie du guano dans vos terres, qui refusaient de produire ?

C'est comme l'abus du plâtre, qui engendre l'averon, cette peste qui dévore certaine contrée d'Eure-et-Loir et de Seine-et-Oise.

C'est aussi comme l'abus du trèfle trop souvent ramené sur le même sol ; il en est de même du colza, puis de la luzerne, qui refusent de revenir plusieurs fois à la même place. Et pourquoi la luzerne, cette plante précieuse que les Romains nommaient *la providence du ménage*, refuse-t-elle si vite de revenir à la même place ? C'est que, malgré l'abondance de ses produits, nul de vous ne songe à la nourrir et à la débarrasser des plantes parasites qui l'étreignent.

Vous voulez bien recevoir ses riches produits, mais que lui rendez-vous ? Vous lui rendez, du bout des doigts, un stimulant poudreux qu'on nomme plâtre, et qui agit sur elle comme le fouet sur un cheval, dont on obtient, par ce moyen brutal et pendant quelques jours, un grand travail aux dépens de sa vie ; tandis qu'avec une nourriture confortable il eût rendu les mêmes services tout en vivant longtemps.

Débarrassez chaque année vos luzernes des plantes parasites par un vigoureux hersage, et fumez-les avec des engrais solides et azotés tous les deux ou trois ans, et vous pourrez les faire vivre longtemps, et le sol ne s'épuisera pas au point de vue d'une récolte successive de même nature.

Apprenez surtout à fabriquer vos engrais solides, et ne laissez pas perdre un atome de vos purins.

Le purin est au fumier ce que le beurre est à l'omelette.

C'est à rirc de pitié quand on voit certains cultivateurs acheter des engrais en poudre et négliger la fabrication des plus précieux de tous les engrais, le fumier solide avec du purin phosphaté ou azoté, selon l'emploi qu'on en veut faire.

Ah ! qu'il y aurait à dire sur cette question, et qu'il y a à faire ?...

Mais passons à autre chose.

Un jour, je voyageais par curiosité, car je suis curieux. Un charretier labourait près de la route de Bellégarde (Loiret) avec une charrue qui n'avait pas d'oreilles. Je m'arrêtai et lui dis : « Que fais-tu là, mon ami, avec cette singulière charrue ? — Monsieur, je maitrasse, me dit-il. — Comment, tu maitrasses ? mais qu'est-ce que cela veut dire ? — Je fais comme M. Maitrasse, notre voisin, qui nous a appris à défoncer le sous-sol pour l'assainir et l'azoter.

Allez la voir, allez, monsieur ; c'est un homme, celui-là ! Dans une petite ferme de cent arpents qui était autrefois affermée trois cents francs, et dont il fait aujourd'hui quatorze ou quinze cents francs, il a su faire venir de quoi nourrir trente magnifiques bêtes à cornes, un superbe troupeau de moutons, une porcherie anglaise admirable, de beaux chevaux et des récoltes !... Il a un village de moulés de blé, avoine, foin, etc., et des champs de betteraves !... Et puis, ce n'est pas tout, c'est qu'il fait du fumier tant qu'il en veut !...

« De ses étables et bergeries le purin va par des tuyaux, tomber dans une fosse à purin.

« Quand ses tuyaux s'embarassent et se

bouchent, il les ramène avec une chaîne garnie de poil de sanglier.

« Il a un tonneau et une pompe et un charriot à purin pour arroser ses champs.

« Il a toujours deux tas de fumier en composition, et tout lui est bon pour faire du fumier, bruyères, ajoncs, roseaux, feuilles, terreau, terre, marne, juncs, etc.»

Je me rendis donc chez M. Maitrasse, à la Brossardière, commune de Quiers, près Bellegarde, et je constatai que le charretier avait dit vrai sur tous les points, plus une tenue intérieure des étables, bergeries, écuries et porcheries comme on en voit peu.

Vous étiez donc riche, lui dis-je, monsieur Maitrasse, à vos débuts, et vous aviez donc étudié les bonnes théories agricoles ?

« Monsieur, me répondit-il avec modestie, je n'avais rien, j'ai commencé par être charretier de ferme ; mais j'ai travaillé, et petit à petit je suis arrivé. Quant aux théories agricoles, je ne sais pas lire, mais j'ai soigné l'instruction de mes enfants, et ils me lisent tous les jours les journaux d'agriculture auxquels je suis abonné, et j'y puis souvent de très-bonnes choses.»

Je quittai ce brave homme en le bénissant intérieurement et en me disant à moi-même ;

Voilà un homme de génie,

Voilà un roi de l'agriculture.— Ah ! Ah ! celui-là est grand qui du bas de l'échelle sociale a pu, par sa propre force, monter aux degrés supérieurs.»

Nouvelle maladie des porcs.

L'Angleterre est vivement inquiète depuis qu'elle sait que la race porce des environs d'Hélerleben est infestée par une espèce de ver qu'on nomme *trichine*, précisément à cause de son extrême ténuité, qui peut être comparée à un cheveu. Ce qui contribue surtout à augmenter ses craintes, c'est l'examen attentif des causes qui peuvent rendre ce genre de parasitisme dangereux pour l'homme, car il a été démontré que la trichine ne meurt pas avec l'animal dans lequel il vit : par conséquent, les Allemands ayant, comme les Anglais, l'habitude de manger des jambons très-peu cuits, sinon tout-à-fait crus, ils introduisent ainsi eux-mêmes l'ennemi dans la place.

On sait que l'introduction de la trichine dans le corps humain produit presque toujours des effets mortels. Cette circonstance a conduit le gouvernement prussien à étudier les meilleurs moyens à employer pour prévenir le mal. On a conseillé l'examen au microscope de viandes de charcuterie ; ce qui est peu commode. Pourquoi donc ne pas s'en tenir aux procédés communs qui sont employés à peu près partout ailleurs ? De la viande de porc bien fumée ou bien cuite, ne peut plus contenir de trichines vivantes. Le moyen préventif, comme on le voit, est aussi simple que facile à employer.—*Indépendance belge*

Exportation.

Les produits agricoles exportés de Montréal pour 1865 sont comme suit : 1,965,560

contre 2,631,154 en 1864. Blé, 25,250 minots contre 534,183 en 1864. Avoine, 233 mille 780 minots, contre 86,661 en 1864. Tabac manufacturé, 13,683 contre 86,651 en 1864. Bestiaux, moutons, chevaux, etc., 21,439, contre 2,856, en 1864. Il y a eu une grande diminution dans les exportations de l'huile, de la laine et du cuir.—(La Minerve.

ANNONCES.

A LOUER

LE MOULIN A FARINE de St. Roch des Aulnets. S'adresser au soussigné, à Ste. Anne de la Pocatière.

ELIZÉE DIONNE.

1er février 1866.

VIN DE MESSE.

Le soussigné désire attirer particulièrement l'attention des Messieurs du Clergé sur son assortiment de VINS DE MESSE de première qualité qu'il vend à des prix très-réduits.

JOS. O. MATTE,

No. 78, Rue et faubourg St. Jean, Québec.

Soul Agent à Québec.

M. Jos. O. Matte ayant bien voulu se charger de l'agence de la Gazette des Campagnes, est autorisé à recevoir les argents dus par nos abonnés de Québec et des paroisses environnantes.

FIRMIN H. PROULX, Propriétaire

AGENCE A STE. ANNE
DE
LA REVUE CANADIENNE
ET
L'ECHO
DU
CABINET DE LECTURE PAROISSIALE
ET DU
FOYER CANADIEN

LES personnes qui désirent s'abonner à la Revue Canadienne, ou payer leur abonnement, pourront le faire en s'adressant à Firmin H. Proulx, au Bureau de la Gazette des Campagnes, Ste. Anne de la Pocatière.

Le prix de l'abonnement est de \$1 par six mois, et payable d'avance.

L'Echo, revue religieuse, scientifique, historique, littéraire et artistique, paraît le 1er et le 15 de chaque mois. L'abonnement est de deux piastres par année, payable une piastre dans le mois de janvier, et l'autre piastre en juillet. Ce journal paraîtra désormais illustré.

On peut s'abonner en s'adressant à F. H. Proulx, à Ste. Anne de la Pocatière.

☛ Pour le Foyer, voir la 4e page.

A vendre à l'imprimerie de la Gazette des Campagnes

LIVRES DE PRIÈRES

Depuis 15 sous jusqu'à 15 chelins.

CHAPELETS

De 4d. à 3s. 9d.

ESSAIS POÉTIQUES

PAR

LÉON PAMPHILE LEMAY

Prix : édition de luxe, \$1 ; édition in-16, 60 cents.

HISTOIRE

DE LA MÈRE

MARIE DE L'INCARNATION,

par l'Abbé H. R. Casgrain, 467 pages, orné d'une photographie du portrait authentique de la Vénérable Mère, et de deux gravures en taille douce représentant l'Incendie du monastère des Ursulines de Québec (1650), l'autre le monastère reconstruit en 1651 et incendié de nouveau en 1686.—Prix, \$1.75.

LES Ursulines de Québec, depuis leur établissement jusqu'à nos jours, en 2 volumes—1er vol. 5s ; 2e vol. 3s 9d

VIE d'Adèle Coulombe, religieuse hospitalière de l'Hôtel-Dieu de Montréal, en Canada—Broché, 2s 6d ; relié, 3s 9d

NOTICE

SUR LA VIE ET LA MORT DE

M. MICH. F. N. PRÉVOST,

PRÊTRE DU SEMINAIRE DE ST SULPICE,

Ornée d'un portrait du vénérable défunt—30 sous

BIOGRAPHIES

DE

Messire C. GAUVREAU, V. G.

ET

Messire TH. B. PELLETIER

AVEC PORTRAITS—30 sous les 2 biographies

ASSORTIMENT CONSIDÉRABLE

DE

PAPIER A ECRIRE

ENVELOPPES

LIVRES DE COMPTE ETC

A VENDRE AU

PLUS BAS PRIX DE QUEBEC

JEUX DE CARTES VARIÉES

CHEMIN DE FER DU GRAND TRONC
District de Québec.

DÉPART ET ARRIVÉE DES CHARS

De la Pointe à la Rivière-du-Loup.

STATIONS.	Aller	Retour
POINTE LEVI	10-00 AM	3-55
Hallow	10-10	3-45
Chaudière Junction ...	10-30	3-22
St Jean Chrysostôme..	10-43	3-07
St Henri	11-00	2-50
St Charles	11-26	2-25
St Michel	11-45	1-50
St Valier	11-58	1-37
St François ou Berthier.	12-15 P M	1-18
St Pierre	12-30	1-05
ST THOMAS	12-48	12-48
Cap St Ignace	1-10	12-08 P M
L'Anse à Gile	1-20	11-58
L'ISLET	1-33	11-46
	1-50	11-31
Trois Saumons	2-03	11-21
St Jean Port Joli.....	2-20	11-04
Elgin Road	2-32	10-51
St Roch	2-46	10-38
STE ANNE	2-09	10-15
Rivière Ouelle.....	3-29	9-56
St Denis	3-46	9-39
ST PASCAL	4-03	9-22
St Hélène	4-23	9-02
St André	4-33	8-52
St Alexandre	4-43	8-39
Chemin du Lac.....	5-03	8-19
RIVIERE-DU-LOUP.	5-23	8-00 AM

C. J. BRYDGES,

Directeur-Gérant.

A. S. MACBEAN,

Surintendant local.

AUX MAISONS D'EDUCATION

A VENDRE, à l'imprimerie de la Gazette des Campagnes :

Nouvelle méthode d'écriture THÉORIQUE ET PRATIQUE

RECEMMENT PUBLIÉE PAR

EUSEÈBE SENÉCAL, Imprimeur.

Cette méthode comprend une série de sept cahiers.

Cahier No. 1.—Etude des quatre principes fondamentaux, avec application.

Cahier No. 2.—Etude des premiers principes, lettres du petit alphabet, avec application.

Cahier No. 3.—Etude des Boucles et des Capitales, avec application des premiers principes.

Cahier No. 4.—Etude des majuscules, phrases commençant par des majuscules, chiffres.

Cahier No. 5.—Ecriture commerciale.

Cahier No. 6.—Ecriture commerciale, fine.

Cahier No. 7.—Formules commerciales. Billets, Reçus, Lettres de change, etc.

PRIX : 4 CHELINS ET DEMI LA DOUZAINÉ

ECOLE D'AGRICULTURE DE STE. ANNE

CONDITIONS D'ADMISSION.

Pour être admis, les aspirants doivent
1o. Présenter les meilleurs témoignages de moralité et de bon caractère; 2o. Avoir au moins seize ans; 3o. Savoir lire et écrire la langue française, et les quatre premières règles de l'arithmétique.

PRIX-ET MODE DE PAIEMENT.

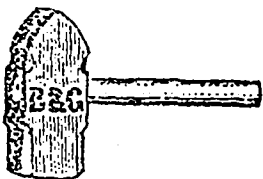
Vingt-quatre piastres par année payables d'avance en trimestre de \$8 chacun: le premier finissant au 1er janvier; le second au 1er mai; le troisième avec l'année. Un trimestre commencé est dû tout entier, même en cas de sortie ou d'absence. Cette somme est pour l'instruction, le droit à la bibliothèque, l'usage des outils et instruments, et le lit complet excepté les draps.

Les livres, le papier et les autres articles de bureau seront fournis, sur la demande des parents, au prix des mêmes objets chez les marchands de Québec. Prix, environ \$1 à \$2.

Le pensionnat est tenu par Madame Ve. E. Ouellet, sous la surveillance immédiate du professeur et sous le contrôle de l'école. Prix, sept piastres par mois, payables invariablement d'avance.

Les élèves demi-boursiers de la Chambre d'agriculture B. C. n'ont à donner que deux piastres à chacun des trimestres pour leur instruction; et 4 piastres par mois pour leur pension.

F. X. MÉTHOT, Ptre.,
Directeur.



MM. BÉLANGER & GARIÉPY

ONT l'honneur d'annoncer au public, et aux membres du Clergé en particulier, qu'ayant agrandi de beaucoup, leur établissement, ils ont en même temps importé, et reçoivent chaque jour d'Europe quantité d'objets nouveaux dans leur branche de commerce consistant en Services de table en argent—Coutellerie de Rodgers—Ustensiles de ménage—Quincaillerie, etc.

Un nouveau choix de Lustros à Gaz, à l'huile de Charbon, particulièrement pour l'usage et l'ornement des Eglises.

Ces Messieurs ayant pris des arrangements exprès avec les principales maisons de commerce d'Angleterre, offrent d'importer à commission toute commande qu'on voudra bien leur confier et cela sous un très-court délai.

Les Cultivateurs trouveront chez eux les ferrures dont ils ont besoin, et tous les instruments nécessaires à leurs travaux.

Québec 9^e, rue La fabrique, à l'enseigne du Gros Marteau.

J. B. C. HEBERT,

ET

J. ANOTIL,

Notaires et Agents,

TIENNENT leur Bureau, à QUEBEC, No. 18, rue STE. FAMILLE (Côte de Léry), Haute-Ville.

NOUVELLES MARCHANDISES.

ETOFFES à Robes, Etoffes à Jupons, Chapaux en satin, en velours et en feutre, pour dames, Plumes pour chapeaux, Garnitures pour mantilles, Résilles et Epingles pour cheveux.

GILETS et Vestes au tricot pour messieurs, Gilets et Vestes pour dames, Manchons et Victorines en laine, Echarpes, Nouvelles Cravattes en soie et en laine, Echarpes au tricot, Mitaines et Gants d'automne et d'hiver.

DRAPS de Moscou, Drap de Castor, Drap double et triple foulé, Molleton, Drap de Pilotes, Draps pour mantilles, Whiteys noirs et de couleurs pour mantilles, Tweeds d'Ecosse, Tweeds du Canada, Casimirs.

COUVERTURES de laine. Couvertures de laine noire, Couvertures blanches et de couleurs, Couvertures de voyages, Flanelles de fantaisie, Carisats, Serges, etc.

PARDESSUS Sibériens avec semelles en feutre, Bottines de feutre avec semelles en caoutchouc, Souliers de caoutchouc, Souliers jaunes et noirs d'original.

PALETOTS et Surtois d'automne et d'hiver, Habits d'automne, Pantalons et Vestes, Chemises de flanelle de fantaisie Frocs et Caleçons de laine et mérinos, Casques de palletterie, Vêtements pour messieurs faits sur commande par les meilleurs tailleurs.

En vente chez

A. HAMEL et FRÈRES,
1er nov. 1865 Québec, Rue Sous-le-Fort.

E. BAZARETTI,

MARCHAND DE TABAC

No. 39, Rue du Pont (Craig), St. Roch,
QUEBEC,

IMPORTATEUR de Tabac en feuilles, en torquettes et en poudre—Allumettes—Pipes en bois et plates—Tabatières, etc. Aussi, Parfumeries, telles que huiles, graisses, etc.—Brosses, peignes, savons.—Un grand assortiment de papier à écrire, cartes, chapelets, croix, livres de prières, etc. A vendre à bon marché.

J. P. GENDRON,

Marchand-Horloger,

No. 9 Rue St. Jean, Québec,

INFORMÉ le public que les MONTRES et BIJOUX qui lui seront confiés pour être réparés seront mis dans un coffre en fer à l'épreuve du feu.

15 novembre 1865.

F. A. ST. LAURENT

IMPORTATEUR DE QUINCAILLERIE

FRANÇAISE, ANGLAISE, ALLEMANDE
ET AMERICAINE,

No. 6, rue et faubourg St. Jean
QUEBEC:



F. A. St. L. a constamment en mains :

Ferronneries de tous genres, Ferrures de maisons, Outils pour les ouvriers, Glaces de miroirs, Couleurs sèches et à l'huile, Vitres, Mastic, Huile pour peinture, Pinceaux, Brosses, Ferblanc, Tole, Pistolets, Fusils, Poudre, Plomb, Capsules, etc.

Les Cultivateurs trouveront aussi à ce magasin un assortiment complet d'instruments pour l'agriculture.

↔ A vendre en gros et en détail. ↔

AUX CULTIVATEURS.

Je sois assigné à l'honneur d'informer le public, qu'ayant un assortiment considérable d'Épiceries fraîches, de Vins et Liqueurs de toutes sortes, est prêt à satisfaire toutes commandes qui pourraient lui être faites par écrit ou autrement. Il en fera l'expédition, par le Grand Tronc ou les Bateaux-à-vapeur, sous le plus court délai.

JOSEPH LACHANCE,

No. 3, rue Sous-le-Fort, et No 3 sur l'ancien marché, B.-V., Québec.

N. GAUTHIER,
NOTAIRE,

TIENT son Bureau à MONTMAGNY, près de l'Eglise.

A VENDRE à l'imprimerie de la Gazette des Campagnes, à Ste. Anne de la Pécadière :

TABLEAU chronologique et synoptique des principaux faits de l'histoire du Canada, tant civile que politique et religieuse, depuis sa découverte jusqu'à nos jours, avec les synchronismes de l'histoire de France, d'Angleterre et de l'Eglise par l'Abbé L. Provancher—1 shelling

UNION FÉDÉRALE des provinces de l'Amérique du Nord, par J. C. Taché, Chevalier de la Légion d'honneur—1 écu

LE CANADA, ses institutions, ressources, produits, manufactures, etc., par Hector L. Langevin, avocat—30 sous

Notice Historiographique de la fête célébrée à Québec le 16 juin 1953, jour du 200^e anniversaire de l'arrivée de Monseigneur de Montmorency-Laval, en Canada, par J. C. Taché, ancien évêque de Séminaire de Québec et Chevalier de la Légion d'Honneur—30 sous

Les mines d'or du Bas-Canada, ou Guide du mineur, etc—15 sous

NOUVEAU PROSPECTUS
DU
"FOYER CANADIEN."

Il y a maintenant trois ans qu'un certain nombre de littérateurs, désireux d'encourager la publication d'œuvres nationales, se réunirent pour fonder le *Foyer Canadien*. Leur but, on se le rappelle, était complètement désintéressé; les profits pécuniaires, s'ils en réalisaient, devaient retourner à l'avantage même de la littérature et des abonnés. Ils eurent la satisfaction d'être compris du public éclairé, et l'encouragement qu'ils reçurent dépassa de beaucoup les espérances, qu'ils avaient d'abord conçues. Les six volumes de littérature canadienne, publiés depuis cette époque et répandus par tout le pays, pour la modique somme de trois piastres, comprennent plusieurs œuvres de la plus haute importance.

La compilation des opuscules, tant en prose qu'en vers, dus à la plume de nos premiers écrivains, mais éparpillés dans les gazettes de 1850 à 1860, compilation faite avec soin, pour servir de continuation au *Repertoire National*, a été considérée avec raison comme un véritable service rendu à notre littérature; le recueil si véritablement national des *Chansons populaires du Canada* dont la publication doit s'achever bientôt, formera un volume du plus haut intérêt, et dont la valeur s'accroîtra d'année en année. Le *Foyer Canadien* a publié, en outre, plusieurs travaux importants, complètement inédits jusqu'alors, entre autres la *Vie de Mgr. Plessis* par l'abbé Ferland, les *Voyages de Mgr. Plessis dans les Provinces d'en bas*, la suite de *Jean Ricard*, des écrits en prose de M. La Rue, de l'abbé Trudelle, de l'abbé Branet, et diverses poésies de plusieurs de nos premiers poètes Canadiens. Et tout cela, pour la somme de trois piastres! A part ces travaux, d'autres ouvrages importants ont été publiés ou réédités par la direction du *Foyer Canadien*: les *Anciens Canadiens* de M. de Gaspé, les *Notes sur les Régistres de Notre-Dame de Québec* de l'abbé Ferland, l'*Histoire de la Mère Marie de l'Incarnation* de l'abbé H. R. Casgrain. Le premier de ces ouvrages a même pu être donné aux abonnés du *Foyer Canadien* à des conditions plus favorables qu'aux autres acheteurs. Nous pouvons affirmer, sans crainte, qu'en aucun pays, il eût été possible de produire plus avec d'aussi faibles ressources.

Mais si le bon marché a ses avantages, il a aussi ses inconvénients. Comment, avec la modique somme d'une piastre d'abonnement, satisfaire aux exigences de tous les souscripteurs? Parmi nos abonnés, les uns, tout en reconnaissant volontiers la valeur et l'importance des écrits publiés, se plaignent que notre Recueil manque de variété. "Votre *Foyer Canadien*, nous disent-ils, n'est pas une publication périodique proprement dite, c'est un recueil d'ouvrages publiés par livraisons. Une œuvre de longue haleine, imprimée mensuellement par livraisons de trente-deux pages, doit nécessairement perdre de son intérêt." Si, pour éviter ce reproche, nous

voulons réunir plusieurs livraisons en une seule, et ne sortir que tous les trois ou quatre mois, d'autres se plaignent avec raison du trop long intervalle mis entre les diverses livraisons. Nous reconnaissons volontiers la validité de ces reproches; toute notre ambition, depuis la fondation du *Foyer*, a été de remédier le plus tôt possible, à ces deux grands défauts de notre Recueil; — et nous sommes heureux de pouvoir enfin tenter aujourd'hui cette amélioration, en effectuant dans notre mode de publication un changement important dont nous allons faire part à nos lecteurs.

Nous considérons ce changement comme le commencement d'une phase toute nouvelle dans l'existence du *Foyer Canadien*.

A compter du mois de janvier prochain, le *Foyer* sera publié régulièrement tous les mois, par livraisons de 96 pages, au lieu de 32 comme par le passé; le format restera le même, mais les types servant à l'impression permettront de donner beaucoup plus de matière à lire.

La publication du Recueil sera divisée en trois parties distinctes.

La première partie conservera le caractère du *Foyer*, tel que publié jusqu'à présent. Elle contiendra des essais d'histoire ou de littérature par nos écrivains les plus estimés. Nous avons déjà entre les mains plusieurs manuscrits qui seront à tour de rôle livrés à la publicité. Toutefois, les nouveaux venus, du moment qu'ils déploieront quelque originalité de pensée ou de style, seront comme par le passé, reçus à bras ouverts. Dans ce recueil agrandi pourront se rencontrer tous ceux qu'anime la généreuse passion du travail intellectuel. Le mouvement littéraire qui s'est produit chez la jeunesse instruite et auquel les fondateurs du *Foyer* se flattent de n'avoir pas été tout à fait étrangers, ne peut se maintenir que par le spectacle sans cesse renouvelé des succès obtenus par ceux qui ont le courage de tenter la publicité dans les conditions nécessairement restreintes qui nous sont faites en ce pays.

La deuxième partie se composera d'un choix de littérature française contemporaine; nouvelles, discours, récits, critiques, etc.; cette partie, qui recevra la plus scrupuleuse attention de la part des directeurs, ne contiendra que des chef-d'œuvres de style et de bon goût, qui pourront sans crainte être proposés comme modèles à la jeunesse de nos collèges et à tous les amateurs de belle et saine littérature. Ceux dont la parole a le plus de poids dans ces questions ont souvent déploré les ravages que produisent, au sein même de nos familles, certains produits démoralisateurs de la littérature contemporaine, lectures malsaines et dangereuses au double point de vue du style et des mœurs. Le moyen le plus naturel de prévenir ce mal funeste, c'est d'offrir à l'avidité des lecteurs, des écrits à la fois honnêtes et attrayants qui ont l'avantage de nourrir l'esprit, de captiver l'imagination, sans risquer de corrompre le cœur.

La troisième partie se composera d'une revue mensuelle où seront relatés les événements politiques et littéraires de quelque

importance de l'ancien et du nouveau monde, d'une revue critique des ouvrages nouveaux, et de petites nouvelles littéraires, anecdotes, jeux d'esprit, bons mots, etc. Rien ne sera négligé pour donner de l'attrait à ces dernières pages et en faire la chronique amusante de la littérature contemporaine.

Pour cette troisième partie qui terminera invariablement chaque livraison, les Directeurs du *Foyer* se sont assurés le concours d'un rédacteur spécial, M. E. Gérin, qui sera plus particulièrement chargé de la chronique mensuelle.

Le nombre des pages assignées à chacune de ces trois parties dépendra des circonstances et ne saurait être précisé. Qu'il suffise de savoir que tout abonné au *Foyer Canadien* possèdera, à la fin de l'année, trois volumes de littérature française ou canadienne, formant en tout 1152 pages.

L'abonnement sera désormais de deux piastres par an, ou d'une piastre par semestre, rigoureusement payable d'avance.

Le transport de l'établissement de M. Desbarats dans la nouvelle Capitale ayant nécessité la rescision de l'engagement passé entre lui et les Directeurs du *Foyer*, engagement auquel les Directeurs se reconnaissent redevables d'une partie de la prospérité dont leur recueil a été favorisé jusqu'à ce jour, M. C. Darveau, Imprimeur-Editeur, déjà connu avantageusement à Québec par la publication d'un grand nombre d'ouvrages, est devenu l'imprimeur du *Foyer* à des conditions favorables pour notre Recueil.

M. Darveau sera en même temps le Gérant du *Foyer*. Il percevra les abonnements, tiendra la liste des abonnés, correspondra avec les agents locaux, sera chargé de la distribution des livraisons, et sera, en un mot, tout ce qui dépendra de lui pour la bonne administration des affaires du *Foyer*.

Ce prospectus n'est adressé qu'à un petit nombre de personnes; celles qui le recevront sont priées d'en donner connaissance à leurs amis. Notre intention n'est pas de faire de la reclame en faveur d'une entreprise à laquelle aucun de nous n'est intéressé pécuniairement; nous ne voulons pas non plus fatiguer le public par des demandes d'encouragement; nous nous contentons, comme par le passé d'exposer notre but et les moyens que nous croyons les plus propres à nous assurer le succès. C'est aux amis des lettres et à tous ceux qui ont à cœur la diffusion des connaissances et des saines idées, de seconder nos humbles efforts, chacun dans sa sphère et sa localité respectives.

LA DIRECTION DU "FOYER CANADIEN."

P. S.—Toute communication relative au *Foyer* devra être adressée à M. C. Darveau, Gérant du *Foyer Canadien*, Rue Lamontagne, Québec. M. Darveau percevra aussi les abonnements.

On peut s'abonner, en outre, à Québec: chez MM. Garant et Trudelle, et E. Matte, Haute-Ville. A Montréal: chez MM. Fabre et Gravel, et Roland et fils. A St-Anne de la Pocatière, chez M. F. H. Prolx, imprimeur-libraire.